

D - Faire de la SEGPA une voie d'inclusion

Tant que le collège n'a pas engagé une évolution qui lui permette de répondre de manière satisfaisante aux besoins très spécifiques des élèves dans les situations les plus difficiles au terme de la scolarité primaire, la SEGPA reste la seule voie pour beaucoup d'entre eux. Elle leur offre la possibilité de se reconstruire et d'accéder à une formation professionnelle. En revanche, elle doit amorcer plusieurs évolutions.

D1. Clarifier la procédure d'orientation. Il convient sans doute de la centrer davantage sur les acquis scolaires et de cesser de se référer à un « profil de l'élève de SEGPA ». La vocation de la SEGPA est d'adapter le parcours de formation d'élèves qui n'ont pas atteint tous les objectifs du premier palier référé au socle commun, c'est-à-dire de la fin du CE1. Il faut, certes, étayer cette décision qui met en évidence un échec grave de la scolarité primaire, mais les critères qui présidaient aux orientations des années 60 n'ont plus lieu d'être. De même, certaines positions perçues ici et là visant à écarter de la SEGPA des élèves « handicapés » apparaissent des discriminations inacceptables et d'ailleurs illégales.

Enfin, **la mise en place du cycle de consolidation peut modifier le positionnement de l'entrée en SEGPA.** Il serait logique et cohérent de reculer à la fin de la sixième la décision d'orientation. La question doit, pour le moins, être posée.

D2. Favoriser les retours dans la voie ordinaire. De même qu'il n'y a pas « d'élève-type » de la SEGPA, il n'y a pas de « parcours-type » dans une filière fermée sur quatre années. On doit pouvoir sortir de la SEGPA, mais cela ne peut être envisagé que par une inclusion progressive dans une classe de référence en cinquième ou quatrième, préparant la décision définitive.

D3. Construire des parcours plus inclusifs. D'une manière générale, la SEGPA doit s'ouvrir davantage. Il n'est pas justifié, par exemple, que les élèves de ces sections restent entre eux pour l'EPS ou pour l'éducation artistique. Peut-être aussi serait-il souhaitable que des parcours plus personnalisés soient réellement mis en place, comme dans les CLIS ou les ULIS. Les « projets individuels de formation », dont la concrétisation est très variable, ne génèrent pas des parcours effectivement personnalisés et ne s'appuient qu'exceptionnellement sur des temps d'enseignement hors de la SEGPA. Il est pourtant évident que des activités partagées avec les autres élèves ne peuvent que favoriser l'adaptation ultérieure au contexte d'un lycée professionnel ou d'un CFA.

D4. Procéder à de véritables échanges de services. La seule intervention de quelques professeurs du collège pour compléter les grilles horaires ne suffit pas à susciter un travail d'équipe entre les professeurs des deux structures. Si des collaborations sont relevées assez fréquemment entre l'ULIS et la SEGPA, il est encore trop rare que les professeurs de SEGPA soient sollicités pour coopérer dans la réponse aux situations de grande difficulté en classe ordinaire, par exemple dans une organisation favorisant une mutualisation des compétences.

D5. Engager l'évolution du statut des directeurs adjoints chargés de SEGPA. Celui-ci devrait être rapproché du droit commun. Si la formation spécifique dont ils bénéficient constitue un atout qu'il convient de préserver, leur accès au corps des personnels de direction apparaît hautement souhaitable (par concours spécifique ou par le concours ordinaire assorti d'une formation complémentaire). Une réflexion devrait être rapidement ouverte sur cette question.

D6. Assurer une meilleure qualité des parcours de découverte professionnelle. Celle-ci reste très inégale et cela en fonction de nombreux facteurs (locaux, équipements, formation des professeurs, difficulté à entrer dans une logique de « champs », absence de mise en réseau, élaboration insuffisante des parcours,...). Une démarche d'évaluation pourrait être engagée dans chaque académie à partir d'un cahier des charges national, en associant les équipes à ce processus.

D7. Renforcer l'accompagnement des élèves au-delà de la troisième. Si la transition est en général préparée, le suivi au-delà de la rentrée n'est pas toujours suffisant. Là encore un travail en réseau avec les LP et les CFA pourrait sans doute contribuer à éviter les sorties prématurées, encore trop fréquentes.